



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mépris et insulte à la tristesse d'une famille endeuillée

La Commission Nationale Psychiatrie CGT vous propose une minute silence à 14h30, à la mémoire de notre collègue décédée à Thouars et en réponse au mépris du gouvernement.

Depuis des mois, les professionnels de la psychiatrie n'ont de cesse de crier leur souffrance et leur désarroi face à une politique de démantèlement de la psychiatrie.

Des mouvements longs, menés par toutes les catégories de professionnels ont vu le jour partout en France : Rouen, Le Havre, Poitiers, La Ragne, Metz, Niort, Nantes, Toulouse, Lyon, Saint Anne..., et THOUARS. Les démissions de psychiatres viennent maintenant appuyer ce mouvement de contestation générale.

Depuis des mois, le gouvernement méprise la souffrance des agents et des patients, hier le président de l'assemblée à pousser son mépris jusqu'à refuser un hommage solennel à l'assemblée ! Arguant que la situation n'est pas exceptionnelle ! Cette banalisation est une insulte à la famille de notre collègue, à l'ensemble de la psychiatrie et l'ensemble du corps soignant.

Pour la Commission Nationale de Psychiatrie, c'est intolérable, dédaigneux et méprisant !

Face à cet affront, honteux pour notre république, La commission nationale de psychiatrie CGT totalement solidaire de la CGT du CH Nord Deux Sèvre exige des excuses publiques et la démission de Richard Ferrand.

Montreuil le 19 Février 2020

Case 538

263, rue de Paris

93515 Montreuil Cedex

18/20